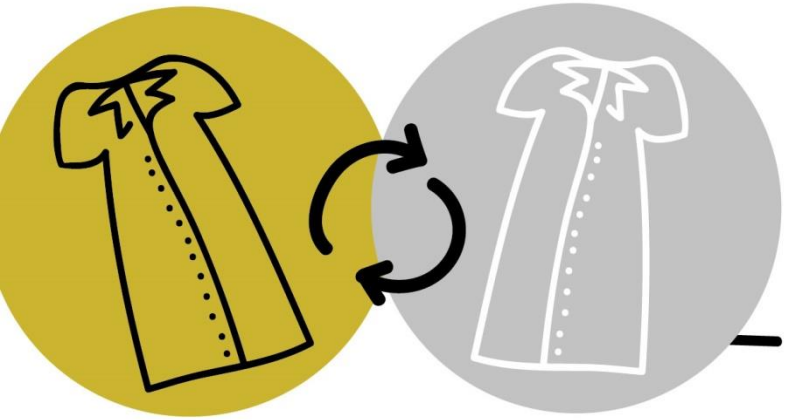

rreuse

Une vision pour une nouvelle mode: sociale et circulaire

Picture credit: Les Petits Riens, AERES, De Kringwinkel

Décembre 2019

Décembre 2019

Une vision pour une nouvelle mode: sociale et circulaire

RREUSE est un réseau bénévole international représentant des entreprises à visée sociales actives dans le domaine du réemploi, de la réparation et du recyclage. Plus de la moitié des 27 membres de RREUSE travaillent avec des textiles usagés, gérant ainsi collectivement un total de 260 000 tonnes par an, à travers toute l'Europe[1]. Tout en concentrant leurs activités sur le réemploi local, les entreprises sociales qui opèrent la collecte, le tri, la réparation, la revente ou la revalorisation (surcyclage) de textile visent également à offrir un emploi et des possibilités de formation aux personnes éloignées du marché du travail ou exposées à un risque d'exclusion sociale et économique.

En moyenne, chaque citoyen de l'UE consomme la quantité impressionnante de 26 kg de textile par an. De fait, la chaîne logistique textile représente à elle seule 15 % de la consommation de matières premières des ménages européens[2]. Le phénomène de la mode éphémère a changé nos habitudes de consommation vestimentaire et fait exploser les ventes[3]. La surconsommation et une réglementation insuffisante en matière de circularité ont entraîné une forte augmentation du volume de textile de mauvaise qualité, inadapté au réemploi et au recyclage.

Le textile est devenu à juste titre un sujet prioritaire pour la nouvelle Commission européenne[4]. C'est dans ce contexte que nous souhaitons exposer dans ce document la vision de RREUSE sur la façon dont le secteur textile pourrait devenir plus inclusif et circulaire[5] en favorisant notamment le réemploi. Il s'agit aussi de souligner le rôle que pourraient jouer les entreprises sociales dans la chaîne de valeur pour apporter des solutions adaptées. Nous y formulons également un certain nombre de recommandations importantes quant aux actions spécifiques que la Commission devrait entreprendre dans le cadre de l'élaboration des initiatives politiques pour le secteur.

Les défis de la gestion des textiles usagés aujourd'hui

Une quantité croissante de textile de mauvaise qualité mis sur le marché n'est pas adapté au réemploi. C'est l'un des principaux facteurs qui mettent à mal le modèle économique actuel de gestion du textile usagé. Aujourd'hui, sa collecte et son traitement sont principalement financés par la vente de vêtements d'occasion. Le coût lié à l'élimination du textile non réutilisable, associé à des marchés limités pour le recyclage des textiles, est un facteur important qui met les gestionnaires de textile d'occasion dans une grande incertitude financière.

Conséquence logique des révisions de la législation européenne en matière de déchets, un certain nombre de changements, de défis et d'opportunités majeurs se présenteront au cours des prochaines années. À partir de 2025, les États membres de l'UE seront obligés de collecter le textile séparément[6]. C'est une étape positive dans le processus de revalorisation et de remise en circulation du textile. Cependant, si rien n'est fait pour améliorer la qualité des vêtements et pour réduire le niveau de consommation (c'est-à-dire la quantité) et le coût du textile non réutilisable, la collecte séparée obligatoire ne fera qu'accroître les difficultés économiques et continuera d'affecter les modèles commerciaux actuels axés sur la réutilisation.

Dans ce paysage en constante évolution, il apparaît clairement que le rôle des producteurs dans le financement de la transition vers la circularité doit être considérablement renforcé. Une autre conclusion s'impose, à savoir que dans les futurs cadres juridiques de l'industrie textile, lesquels pourraient inclure le recours à la responsabilité élargie des producteurs (REP), le rôle des entreprises sociales dans la gestion du textile usagé doit être clairement soutenu et reconnu pour préserver les activités de réutilisation et les avantages sociaux associés.

RREUSE est reconnaissant du soutien accordé par le Programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI). Les informations contenues dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement la position ni l'opinion de la Commission européenne.

- *Entre 2000 et 2015, la production mondiale de vêtements a doublé, passant de 50 milliards d'unités à 100 milliards d'unités. Plus de 50 % des articles de mode éphémère produits sont jetés dans l'année qui suit leur achat[7].*

- *En moyenne, le textile collecté en Europe a un potentiel de réutilisation local de 5 à 15 % et un potentiel de réutilisation international supplémentaire d'au moins 30 à 40 %. À cela s'ajoute 30 à 40 % destiné au recyclage et 10 à 15 % qui doit être éliminé aux frais des collecteurs[8].*

Notre vision: la mode avec un avenir

Les acteurs sociaux doivent s'inscrire dans la durée : La collecte de textile usagé par les entreprises sociales devrait être considérée comme faisant partie intégrante de la chaîne de valeur circulaire. Les entreprises sociales procurent cette possibilité unique de développer des pratiques locales de réutilisation tout en créant de réels bénéfices sociaux et économiques pour les communautés environnantes. En plus de consacrer les bénéfices réalisés à la poursuite du développement de leurs activités, ces entreprises créent de l'emploi pour les personnes menacées d'exclusion sociale et économique. En outre, les citoyens associent fortement les dons de textiles aux objectifs sociaux, ce qui les incite d'autant plus à faire don des vêtements dont ils ne souhaitent plus, plutôt que de les jeter[9].

- *La collecte, le tri et la vente de textiles d'occasion peuvent créer localement 20 emplois pour 1 000 tonnes de vêtements et chaussures usagés. Plutôt que l'enfouissement ou l'incinération, la collecte et le tri des 6 millions de tonnes de déchets de vêtements en Europe créeraient environ 120 000 emplois locaux dans leur propre secteur[10].*

Le réemploi d'abord : La problématique liée aux déchets ne pourra se résoudre par le recyclage uniquement. Il existe en effet trop peu de possibilités de recycler les textiles en produits à forte valeur ajoutée. Dans la plupart des cas, les fibres recyclées mécaniquement ne peuvent l'être qu'une seule fois[11]. Il est cependant tout à fait possible de prolonger la durée de vie des vêtements en encourageant la production de produits de qualité, en promouvant leur utilisation plus longue, en soutenant les dons et en achetant des produits d'occasion. Ces pratiques présentent bien plus d'avantages sur le plan environnemental que le recyclage et l'incinération. Elles s'avèrent par exemple efficaces pour réduire notre empreinte carbone[12].

- *L'achat d'un vêtement d'occasion au lieu d'un neuf réduit son empreinte carbone de 82 %[13].*

Rejet du jetable : Les consommateurs sont de plus en plus préoccupés par les conditions dans lesquelles leurs vêtements sont confectionnés et par leurs impacts ultérieurs. Cependant, des modèles de consommation complexes maintiennent l'écart entre sensibilisation et action, ce qui ne facilite pas l'adoption de nouvelles habitudes. Les acheteurs ont besoin d'une forte impulsion pour redécouvrir la valeur des vêtements grâce à des alternatives pratiques et abordables les incitant à acheter moins.

- *Différentes enquêtes montrent que 51 % des consommateurs prévoient de dépenser davantage pour l'habillement d'occasion dans les 5 prochaines années[14] et 75 % des consommateurs considèrent la durabilité comme extrêmement ou très importante lors de l'achat d'habits[15].*

Le marché doit changer : Les modèles commerciaux actuels qui reposent sur la mode éphémère devraient progressivement disparaître tandis que l'efficacité des ressources devrait devenir la nouvelle norme. Les futurs modèles commerciaux devront respecter les limites d'un monde fini afin d'éviter que *l'industrie prenne une trajectoire menant tout droit à la catastrophe*[16].

- *On estime que dans le monde entier, le cycle de vie complet des vêtements a une empreinte carbone annuelle de 3,3 milliards de tonnes d'équivalent CO_2, ce qui est proche de l'empreinte carbone de l'ensemble des 28 États membres actuels de l'UE (3,5 milliards de tonnes)*[17].

L'union fait la force : Le développement de partenariats tout au long de la chaîne de valeur du textile avec les entreprises sociales devrait connaître une forte croissance et ainsi relier entre eux différents acteurs, avec leurs différents savoir-faire, en vue de maximiser la production et la consommation durables.

Un point à temps en vaut cent : Réparons le système ensemble !

Nous encourageons les institutions européennes à

- **Continuer de prioriser le secteur du textile dans un nouveau plan d'action pour l'économie circulaire** [18]
- **Créer un plan d'action Textiles** avec des mesures concrètes en matière de prévention des déchets et s'assurer de son financement par les producteurs. Ces mesures visent à stimuler le réemploi, principalement en coopération avec les entreprises sociales et les municipalités, et devraient comprendre un soutien à la collecte séparée, la couverture des coûts liés au textile non réutilisable, l'innovation pour la réutilisation locale, un plus fort engagement de la part des consommateurs dans l'entretien et la créativité, et la gestion du stock de textile en excédent et des retours clients. Il convient également d'accorder une attention particulière à la durabilité et à la qualité du textile par le biais de mesures contraignantes prises au niveau européen – de type écoconception – et de mesures économiques, notamment une réduction des taxes associées à la vente et au don de marchandises d'occasion[19].
- **Réaliser une étude d'impact portant sur les obligations de collecte séparée du textile** dans le cadre de la nouvelle directive-cadre sur les déchets, et ce, en tenant compte de l'ensemble des impacts environnementaux, sociaux et économiques associés aux opérations de gestion du textile usagé.
- **Créer un groupe de travail d'experts sur la chaîne textile**, éventuellement en étendant le champ d'action du groupe d'experts de la Commission européenne sur les dénominations et l'étiquetage des produits textiles[20]. Ce groupe devrait requérir la participation de tous les acteurs de la chaîne de valeur et se concentrer à la fois sur la conception des produits et sur les solutions de fin de vie des textiles. Des groupes similaires devraient aussi être créés au niveau des états membres.
- **Poursuivre les travaux sur les marchés publics à caractère social ou écologique** qui mettent également l'accent sur les prestations de collecte et de gestion des textiles, en particulier pour promouvoir la mise en œuvre de clauses sociales et de contrats réservés aux entreprises sociales dans les appels d'offres publics[21].
- **Insister sur la transparence de la chaîne textile**, de la production au réemploi et au recyclage, afin que le consommateur sache d'où et dans quelles conditions viennent les produits et où les dons de vêtements et les bénéfices aboutissent.

Les entreprises sociales sont des acteurs essentiels dans l'établissement d'une culture de la mode circulaire

RREUSE et ses membres sont biens placés et prêts à s'engager avec les institutions européennes, les décideurs politiques et les principales parties prenantes pour rendre la mode plus sociale et circulaire en mettant en place des politiques et des pratiques allant dans ce sens. Il convient de noter en particulier que les entreprises sociales actives dans la gestion du textile usagé ont déjà un impact environnemental et social positif et peuvent contribuer au changement de paradigme qui s'impose à travers plusieurs actions:

- **Offrir un modèle de consommation alternatif facilement accessible** montrant clairement aux citoyens comment contribuer à un monde meilleur en faisant des dons à des entreprises sociales et en achetant des vêtements d'occasion.
- **Disposer d'une riche expérience sur le terrain** comprenant un savoir-faire spécifique dans le domaine de la logistique, des aspects techniques du réemploi et de la réparation, des politiques locales, de l'engagement des consommateurs et de la communauté dans divers pays européens.
- **Gérer les activités existantes de collecte et de réemploi des textiles** peut aider à remplir la future obligation de collecte avec les municipalités tout en stimulant l'emploi local.
- **Ajouter une dimension sociale aux modèles d'entreprises émergents** qui s'étendrait aux systèmes de reprise des déchets, à la réparation, au partage et au réemploi, et ce, en collaboration avec divers membres de RREUSE engagés avec des marques privées et des détaillants dans des partenariats pilotes portant sur la prévention des déchets textiles.

Pour plus d'informations, contactez

Jana Zurkova
jana.zurkova@rreuse.org
www.rreuse.org

À propos de RREUSE

RREUSE est un réseau international d'entreprises sociales qui ont à cœur de rendre service à l'environnement et à la communauté à travers leurs activités dans le domaine du réemploi, de la réparation et du recyclage. RREUSE fédère actuellement 27 organisations membres réparties dans 25 pays européens et aux États-Unis. Les membres de RREUSE sont principalement des entreprises sociales individuelles ou leurs réseaux régionaux et nationaux, dont le but est de créer des offres de formation et d'emploi pour les personnes défavorisées grâce à leurs activités dans l'économie circulaire.

Références

[1] RREUSE (2018) Impact & Activity Report – Consultable ici
[2] Agence européenne pour l'Environnement (2019) Textiles in Europe's circular economy – Consultable iciPar textiles, on entend les vêtements, les chaussures et tous les textiles à usage ménager (tapis, rideaux, linge de lit, serviettes, etc.). La chaîne logistique textile comprend toutes les activités réalisées dans les secteurs de l'industrie et des services et liées à la production et à l'approvisionnement de produits textiles jusqu'à leur achat par des ménages. En sont donc exclus l'usage même des produits textiles et leur traitement en fin de vie.
[3] Ellen McArthur Foundation (2017) A New Textiles Economy: Redesigning Fashion's Future – Consultable ici.
[4] Commission européenne COM(2019) 640 : Un pacte vert pour l'Europe – Consultable ici ; Ursula von der Leyen (2019) Une Union plus ambitieuse : Mon programme pour l'Europe – Consultable ici
[5] La vision exposée dans ce document entend par textile principalement les vêtements, le linge de maison, les vêtements de travail, les chaussures et autres accessoires vestimentaires.
[6] D'après la directive (UE) 2018/851 du 30 mai 2018 modifiant la directive 2008/98/CE relative aux déchets (Directive-cadre sur les déchets) – Consultable ici.
[7] Ellen McArthur Foundation (2017) A New Textiles Economy: Redesigning Fashion's Future – Consultable ici.
[8] D'après l'expérience du réseau RREUSE et les données d'EcoTlc et du projet OUVERT.
[9] TRAID (2019) Taking stock – Consultable ici.
[10] RREUSE (2016) Ethical principles for the clothing re-use sector – Consultable ici ; RREUSE (2015) Re-use has higher employment potential than recycling – Consultable ici.
[11] UK House of Commons Environmental Audit Committee (2019) Fixing fashion clothing consumption and sustainability – Consultable ici.
[12] Norden (2016) Gaining benefits from discarded textiles: LCA of different treatment pathways – Consultable ici.
[13] ThredUp (2019) Resale report – Consultable ici.
[14] ThredUp (2019) Resale report – Consultable ici.
[15] Global Fashion Agenda (2019) Pulse of the Fashion industry 2019 Update – Consultable ici.
[16] Ellen McArthur Foundation (2017) A New Textiles Economy: Redesigning Fashion's Future – Consultable ici.
[17] UK House of Commons Environmental Audit Committee (2019) Fixing fashion clothing consumption and sustainability – Consultable ici.
[18] Commission européenne COM(2019) 640 : Un pacte vert pour l'Europe – Consultable ici ; Ursula von der Leyen (2019) Une Union plus ambitieuse : Mon programme pour l'Europe – Consultable ici ; Conseil de l'Union européenne (2019) More circularity – Transition to a sustainable society: Council conclusions – Consultable ici.
[19] RREUSE (2017) Position paper on Reduced taxation to support re-use and repair – Consultable ici.
[20] Commission Expert Group on Textile Names and Labelling (E02773) – Voir ici
[21] RREUSE (2019) Social public procurement for environmental services: examples from the RREUSE network and beyond – Consultable ici
Lectures complémentaires :
Parlement européen (2019) Environmental impact of textile and clothes industry – Consultable ici

Crédit photo de couverture © Les Petits Riens, AERESS, De Kringwinkel ; Design RREUSE